

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 79 (1928)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Communications

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMUNICATIONS.

### L'ouragan du 11 août 1927 dans la plaine du Rhône et les Alpes vaudoises.

Le « Journal forestier suisse » n'a pas fait mention jusqu'ici d'un ouragan, qui n'a eu, il est vrai, qu'une importance locale, mais n'en a pas moins causé cette année, à la forêt vaudoise, des dommages fort appréciables.

Le 11 août 1927, à 18 h., un cyclone accompagné de grêle, qui paraît s'être formé dans la région Bouveret-Vouvry — le vignoble valaisan des Evouettes a été haché — a traversé en diagonale la plaine du Rhône et, après avoir dévasté le territoire des communes de Chessel, Noville et Rennaz, s'est engouffré dans la vallée de la Grande-Eau qu'il a suivie jusqu'aux Diablerets, tandis que les bras qui s'en détachaient causaient des dégâts dans les forêts de la vallée de la Gryonne et de l'Avançon.

Au Pays d'Enhaut, ces chocs en retour ont causé aussi des dommages, sensibles surtout dans le vallon de l'Etivaz.

C'est la forêt qui a le plus pâti du passage de ce cyclone, mais dans la plaine du Rhône, les vergers ont été ravagés aussi et il ne reste là presque plus un arbre fruitier debout. Poiriers, pommiers, cerisiers et noyers, rien n'a résisté.

Les habitations n'ont guère souffert que dans la région de Leysin et spécialement dans le hameau de Veiges, en aval du village principal et de la station climatérique. Dans ce hameau qui compte une trentaine de chalets en bois, tous ces chalets, sauf trois, ont eu la toiture emportée avec une partie de la poutraison, et les prés, à l'est du hameau, ont été recouverts de décombres jusqu'à 400 m de distance.

En ce qui concerne plus spécialement les forêts, le relevé détaillé des dommages nous donne le tableau suivant :

Arrondissements	Forêts can-tonales	Forêts commu-nales	Forêts part.	Total	Dont		Dont	
					résineux	feuillus	déracinés	cassés
<b>I. Bex</b>								
Avançon et Gryonne	900	1.080	400	2.380	2.180	200	80	20
<b>II. Aigle</b>								
Ollon, Ormonts, Grande-Eau	10.440	3.380	750	14.570	12.900	1670	70	30
<b>III. Aigle</b>								
Plaine du Rhône, Leysin	1.840	9.260	940	12.040	11.280	760	80	20
<b>IV. Pays d'Enhaut</b>								
Total	80	1.100	1700	2.880	2.880	—	70	30
	13.260	14.820	3790	31.870	29.240	2630	75	25

Environ 200 km<sup>2</sup>, avec 12,400 ha de forêts, ont été ainsi touchés par le cyclone.

Les 2350 ha de forêts cantonales ont eu 13.260 m<sup>3</sup> renversés; les 6500 ha de forêts communales 14,820 m<sup>3</sup>; les 3150 ha de forêts particulières 3790 m<sup>3</sup>.

Ce sont donc les forêts cantonales qui ont le plus souffert — 6 m<sup>3</sup> à l'ha en moyenne — et les forêts particulières le moins — 1 m<sup>3</sup> par ha.

Le volume des bois renversés représente le peuplement moyen de 100 ha au moins.

Pour éviter que les exploitations et les ventes ne se fassent dans des conditions défavorables, des instructions ont été immédiatement données pour que le façonnage des résineux soit mis sans retard en chantier, que les bois soient façonnés par les soins et aux frais des propriétaires et qu'ils ne soient offerts en vente qu'au printemps.

En ce qui concerne les essences feuillues, on a recommandé aux propriétaires de les laisser en place jusqu'à la chute des feuilles, pour éviter que le bois ne se fende, et de ne le mettre en vente qu'au début de 1928.

Aux propriétaires d'arbres isolés — arbres fruitiers surtout — qui jonchaient le sol de la plaine du Rhône, on a conseillé de traiter ces arbres comme les autres essences feuillues et de les offrir en vente en même temps que celles-ci, dans des ventes publiques à organiser par les municipalités, si possible d'entente avec la Direction de l'Association forestière vaudoise. Ces essences constituent, en effet, des assortiments très recherchés qui se vendent sans doute beaucoup mieux quand ils sont offerts au public en quantité plus importante, façonnés correctement et bien présentés que s'ils sont vendus par chaque propriétaire isolément.

L'Association forestière vaudoise, de son côté, a donné aux intéressés des conseils judicieux en ce qui concerne l'organisation des ventes.

Grâce aux mesures prises, le marché des bois ne s'est pas ressenti, jusqu'ici, de cette exploitation forcée considérable. Les prix se sont maintenus et le dommage forestier important ne s'est pas aggravé d'une catastrophe économique.

L'importance des reboisements à effectuer pour reconstituer les peuplements cyclonés ne pourra se déterminer qu'après vidange et nettoiement des surfaces ravagées, soit dans le courant de 1928.

### Les forêts de la Lettonie.

Nous avons eu l'occasion, il y a quelques années, d'entretenir nos lecteurs des forêts de la Lettonie.<sup>1</sup> A vrai dire, les renseignements dont il était question étaient si parfaitement fantaisistes que nous avions dû mettre en garde à leur endroit.

Aujourd'hui, nous avons la chance de disposer d'une étude sérieuse sur la question. M. le professeur *André Teikmans*, membre du Conseil forestier du Département letton des forêts, a publié, en 1926, une statistique forestière de la Lettonie qui est extraite d'une grande publication du Département des forêts.

Nous étions jusqu'ici dans une si parfaite ignorance de tout ce qui concerne la Lettonie que cette publication surgit de façon fort opportune. Elle permet de se documenter sur l'état forestier actuel de la jeune République lettone. Aussi y avons-nous abondamment puisé, à l'intention de nos lecteurs.

La situation du pays, au moment de la constitution de la République (1918), était vraiment tragique.

« Avant la proclamation de l'indépendance, différentes armées avaient occupé, au cours de la guerre mondiale, pendant des années le sol lettton, bouleversant la vie économique du pays et causant de grands dommages aux habitants. Ce que la guerre mondiale avait épargné fut détruit sous l'occupation allemande ou pendant l'invasion bolchéviste et l'affaire Bermondt (automne 1919). La Lettonie, après toutes les horreurs de la guerre, de l'occupation et de la révolution, était dévastée, dénudée, usée pour ainsi dire, et la vie économique y était presque entièrement arrêtée. Le nombre des habitants était tombé de 2.552.000, en 1914, à 1.596.000, en 1920. A la campagne, 24,6 % de tous les bâtiments étaient complètement ou partiellement détruits.»

Sachant cela, on conçoit combien les commencements de la jeune République ont été hérisssés de difficultés de toute sorte et combien, en particulier, il a dû être difficile de créer une administration forestière.

Une particularité sylvicole de la Lettonie, c'est la très forte proportion des forêts domaniales. En 1921, la part de l'Etat s'élevait à 84 % de la superficie boisée totale, se montant à 1.820.000 ha. Ces forêts domaniales comprennent deux groupes différents quant à leur origine : a) des anciennes forêts de l'Etat russe; b) d'anciennes forêts ecclésiastiques et celles ayant appartenu au corps de la noblesse. Il est vrai que la réforme agraire intervenue et la création de nouvelles fermes ont provoqué une diminution de la surface boisée : celle appartenant à l'Etat est descendue de 1.526.942 ha à 1.442.129 ha, à fin 1924.

*Essence forestières.* Dans la forêt lettone, le pin sylvestre est

<sup>1</sup> « *Les forêts de la Lettonie et la statistique.* » « *Journal forestier suisse* », 1922, p. 228.

largement dominant; il recouvre 48,5 % de l'étendue des forêts, et l'épicéa 29,8 %. Parmi les feuillus qui garnissent les 21,7 % restants, le bouleau occupe la première place, puis viennent le tremble et l'aune noir, tandis que le chêne et le frêne comptent chacun 0,1 % seulement.

*Administration forestière.* Les forêts de l'Etat étaient, au 1<sup>er</sup> avril 1924, réparties en 85 inspections comprenant 370 arrondissements et 3073 triages. Ceux-ci ont une étendue moyenne de 625 ha; leurs titulaires sont recrutés parmi les anciens militaires. Des inspecteurs forestiers il est exigé, dans la mesure du possible, l'instruction supérieure d'un ingénieur forestier. Mais, pour l'instant, 45 % seulement de ces fonctionnaires remplissent cette condition.

*Enseignement forestier.* L'enseignement supérieur se donne dans la section forestière de l'université de la Lettonie. L'enseignement élémentaire est assuré par deux écoles forestières spéciales; chacune reçoit annuellement 15 à 25 jeunes gens de 16 à 27 ans; durée des études : deux ans.

*Aménagement forestier et exploitations.* La plupart des plans d'aménagement forestier ayant disparu pendant la guerre, l'aménagement des forêts de la Lettonie a dû être établi à nouveau presque en entier. Les travaux d'aménagement de 1919—1924 ont porté sur une superficie de 840.000 ha.

Le montant des exploitations, dans les forêts domaniales, pendant l'année 1920/21, s'est élevé à 2,19 m<sup>3</sup> par ha. Ces exploitations ont lieu essentiellement par l'acheteur, après vente sur pied.

La brochure de M. Teikmans contient des indications assez circonspectées sur les dégâts et dommages dont les forêts ont à souffrir. L'incendie a détruit, pendant les années 1922—1928, environ 500 ha de forêts par année. Ce sont celles de pins qui sont le plus exposées au danger du feu. Quelques insectes ont exercé aussi des ravages importants, ainsi la noctuelle piniperde (*Noctua piniperda*) qui, en 1922/23, a décimé plus d'un millier d'hectares de pineraies.

La fin de la brochure est occupée par un tableau indiquant les recettes et les dépenses dans les forêts domaniales, pendant les années 1921 à 1925. Durant cette période de cinq ans, le bénéfice net par ha de sol productif s'est élevé à environ 7,50 fr. H. B.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Société vaudoise de sylviculture. Agenda forestier et de l'industrie du bois.*

1928. 21<sup>me</sup> année. Librairie F. Haeschel-Dufey, à Lausanne. Prix : 2,75 fr.

Il en est d'un agenda comme de toute publication périodique : il doit s'adapter à des circonstances nouvelles; il faut en modifier souvent la matière, tenir compte des besoins et désirs de ceux auxquels il s'adresse.

Ainsi en a-t-il été de l'agenda forestier que la Société vaudoise des forestiers avait lancé, en 1907. Il vient de subir une cure de rajeunissement